

7 Les années 70. Des crédits... enfin !

Le printemps du téléphone

Repères historiques

1971

- **1^{er} janvier : Commutateurs internationaux.** Les centraux internationaux sont équipés en matériel Crossbar et 50 % des abonnés français sont reliés par voie automatique avec l'étranger.
- **6 janvier : Régionalisation.** L'ensemble du service des lignes est désormais placé sous l'autorité directe du directeur régional des Télécommunications.
- **8 janvier : Innovation avec PHEDRE.** Le CNET lance un Procédé Holographique d'Enregistrement des Données Restituées Électroniquement (PHEDRE). Ainsi 15 000 pages d'annuaires sont enregistrées sur une plaque sensible.
- **8 janvier : Codetel.** Naissance d'une nouvelle société de financement des Télécommunications Codetel. Son rôle est de participer à l'achat de câbles et à l'équipement rapide des voies de transmission.
- **26 janvier : Satellite.** Lancement d'Intelsat IV avec 5 000 circuits téléphoniques, c'est le satellite le plus puissant jamais lancé.
- **23 février : Central téléphonique des Tuileries.** Robert Galley rend publique la décision de construire un central téléphonique sous les jardins des Tuileries à Paris.
- **1^{er} mai : International automatique.** Les abonnés de la région parisienne obtiennent désormais directement leurs correspondants aux États-Unis en composant le 19 et le 1 avant le numéro.
- **mai : Télévision par câble.** Lors d'un colloque organisé par le CNET la télédistribution de la télévision par câble est évoquée. Il est question de transformer les villes, situées dans la banlieue parisienne, en pôles attractifs, grâce à l'implantation de chaînes locales, notamment dans les villes nouvelles.
- **16 juillet : VI^e Plan.** Dans le rapport publié au *Journal officiel*, un crédit de 35 milliards de Francs sur cinq ans est alloué aux Télécommunications.
- **20 juillet : Service du personnel.** Création du service du personnel à la direction générale des Télécommunications
- **20 juillet : Réorganisation des services des télécommunications.** Remplacement par décret des CAE (Centres d'Abonnement et d'Entretien) par les agences commerciales des Télécommunications et par les CPE (Centres Principaux d'Exploitation).
- **19 août : Gestion du personnel.** La gestion du personnel des Télécommunications est désormais assurée par les directions régionales.
- **30 août : Régionalisation des Télécommunications.** Début de la régionalisation des Télécommunications dans certains départements nommément désignés tous les services des télécommunications, y compris celui des Lignes, sont placés sous l'autorité directe du directeur régional.
- **1^{er} septembre : Installateurs privés de téléphones.** L'état signe un protocole d'accord avec l'industrie du téléphone permettant au secteur privé d'installer du matériel téléphonique chez les abonnés, à condition d'utiliser un matériel agréé par les P.T.T.
- **11 octobre : Nouveau directeur général.** Louis-Joseph Libois devient directeur général ; il crée une direction des affaires financières, commerciales et internationales.

- **16 novembre : Revue Française des Télécommunications.** Parution du premier numéro d'une nouvelle publication trimestrielle éditée par la direction générale des Télécommunications.
- **24 novembre : Incendie de l'usine CGCT.** Elle fabrique et assemble du matériel Pentaconta, à Longuenesse, près de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Il s'agit du plus grave incendie industriel qui se soit produit en France : 70 millions de Francs de dégâts et 2 000 chômeurs. L'installation de nombreux centraux téléphoniques subira d'importants retards.
- **23 décembre : Création du CCETT.** À l'initiative de l'ORTF et du CNET, le Centre Commun d'Études de Télévision et de Télécommunications voit le jour à Rennes. Placés sous une seule autorité, tous les moyens (personnels, crédits, équipements) peuvent être ainsi concentrés sur un objectif commun : le développement des techniques de production, de transmission et de distribution des signaux audiovisuels.

1972

- **Cabines sur la voie publique.** Des cabines téléphoniques sont installées en nombre sur la voie publique afin de remédier au sous-équipement de la France en téléphone.
- **Commutation électronique temporelle.** Deux commutateurs E10 sont respectivement mis en service à Guingamp les 24 et 25 mai et à Paimpol les 30 juin et 1^{er} juillet. Ils sont gérés par le CTS de Lannion, ayant déjà en charge les prototypes Platon de Lannion III et Lannion IV. Louis-Joseph Libois, directeur général des Télécommunications, inaugure l'ensemble le 18 juillet, soulignant ainsi tout l'intérêt qu'il porte au développement de la commutation électronique temporelle.
- **Liaison hertzienne.** Mise en service d'une liaison hertzienne expérimentale numérique Paris – Orléans
- **Réseau télex.** Introduction d'un nouveau type de commutateurs électromécaniques de type Crossbar CP400 (TGC2) dans le réseau télex. L'objectif est d'en mettre dix en service d'ici 1979. Au total 67 doivent équiper le réseau d'ici à 1982 : 57 type TGC1 installés depuis 1969 et 10 type TGC2.
- **Liaison sous-marine Marseille – Alger.** Pose du câble sous-marin Marseille – Alger 2, d'une longueur de 44 miles nautiques, il est équipé de 53 répéteurs. La capacité de la liaison est de 480 voies.
- **17 janvier : Transmission de données.** Le gouvernement décide d'ouvrir au public un réseau expérimental de transmission de données ; appelé Caducée il est mis en service le 31 janvier.
- **4 février : Poste téléphonique couleur.** Début de la commercialisation du poste téléphonique S63 proposé en quatre couleurs différentes : ivoire, orange, brun camaïeu et bleu camaïeu.
- **7 février : Station satellite.** Mise en service de la station des Trois Îles, à la Martinique, permettant une liaison téléphonique directe entre la métropole et les États-Unis ; seule une liaison radioélectrique existait auparavant.
- **2 mars : TV par câble.** Les Télécommunications s'associent à l'ORTF et créent la Société Française de télédistribution par câble afin d'étudier tous les paramètres d'installation d'un réseau câblé en France.
- **13 mars : Patrimoine historique.** Création de la Collection Historique des Télécommunications par Louis-Joseph Libois, directeur général des Télécommunications.
- **27 mars : Nouveau service à la DGT.** Création du Service d'exploitation technique et du trafic à la direction générale.
- **16 juin : Société de financement.** Création d'AGRITEL, filiale du Crédit Agricole et société de financement du téléphone ayant pour but l'amélioration du téléphone dans les zones rurales.
- **5 juillet : Cabines dans les abribus.** Signature d'un accord avec la SOPACT, dans le but d'installer des cabines téléphoniques dans les abribus parisiens.

- **5 juillet : Création de la DTRN.** Le service des lignes à grandes distances devient la DTRN (Direction des Télécommunications du Réseau National).
- **18 juillet : Début officiel des télécommunications numériques.** Inauguration par Robert Galley des premiers autocommutateurs électroniques de type PLATON, installés en Bretagne, et mis au service des abonnés.
- **14 septembre : Construction du central téléphonique Massena.** Le ministre, Hubert Germain, pose la première pierre du central téléphonique géant Massena, à Paris, dans le 13^e arrondissement.
- **20-29 septembre : Création du SCT, Service de Calcul par Téléphone.** Le CNET présente au public lors du SICOB, le Service de Calcul par Téléphone, service jouant le rôle de calculatrice à distance. Il s'agit, en fait, de la concrétisation de recherches qui vont aboutir à la création du Minitel.
- **26 septembre : Abonnés absents.** Décret réorganisant les services des abonnés absents, applicable au 1^{er} décembre 1972. La procédure est plus simple. Il suffit d'appeler le 13 pour donner ses consignes et obtenir communication des messages déposés.
- **12 octobre : CREDITEL.** Création de CREDITEL, deuxième société de financement du téléphone créée cette année (ce qui en fait quatre au total). Elle doit fournir du matériel d'amplification, développer le réseau interurbain et l'équipement en centraux téléphoniques grâce à un crédit-bail.
- **9 novembre : Centre téléphonique.** Inauguration d'un centre nodal de grande capacité à Paris Saint-Lambert (15^e). Mis progressivement avec 1 176 circuits, sa capacité finale est de 20 000 circuits.
- **11 décembre : Mise en service du Centrex à Roissy.** Le nouvel aéroport international en construction, au nord de Paris, se dote d'un central téléphonique spécifique Centrex ; sa capacité est de 6 000 postes.
- **26 décembre : Création des Centres Principaux d'Exploitation.** En application du décret du 20 juillet 1971, mise en place effective des Centres Principaux d'Exploitation, chargés de la gestion technique du trafic téléphonique au niveau des centres de commutation. Deux cent quatre-vingt CPE remplacent les 600 Centres d'Abonnement et d'Entretien créés en 1954. Leur mise en place correspond à deux priorités : améliorer l'écoulement du trafic et augmenter la productivité.

1973

- **Liaison hertzienne.** Mise en service d'une liaison hertzienne expérimentale numérique Paris-Rennes-Nantes – Lannion – Brest.
- **Statut des techniciens.** Les techniciens des télécommunications obtiennent, enfin, le statut spécifique qu'ils réclament. Le syndicat FNT rejoint la CFDT.
- **12 février : Intelsat.** 81 pays signent un accord créant les structures définitives de l'organisation de télécommunications par satellite créée en 1964.
- **17 février : Transplex.** La DGT crée un service de location de canaux pour la transmission de données : Transplex. Ce service offre, à la fois, des canaux et des multiplexeurs, clef en main, permettant aux grandes entreprises d'utiliser la téléinformatique.
- **2 mai : Câble sous-marin France – États-Unis TAT6.** Signature de l'accord TAT6 par seize pays d'Europe et quatre sociétés américaines pour la construction d'un câble sous-marin reliant les États-Unis (Green Hill) et la France (Saint Hilaire-de-Riez). D'une longueur de 6 780 kilomètres, sa capacité sera de 4 000 voies.
- **15 mai : Central téléphonique Tuileries.** Pierre Messmer, premier ministre, et Hubert Germain, ministre des Postes et Télécommunications, inaugurent le central téléphonique souterrain *Tuileries*, mis en service progressivement depuis avril. D'une capacité initiale de 7 000 équipements de lignes ordinaires et 9 600 équipements de lignes à fort trafic, il doit desservir, à terme, l'équivalent des 250 000 lignes d'abonnés et abriter un centre de transit urbain.

- **1^{er} juin : Radiotéléphone en Île-de-France.** Exploité en manuel depuis sa création en 1956, le service radiotéléphone d'Île-de-France s'automatise. Ce système, dont l'indicatif est 399, permet à un abonné d'appeler directement depuis sa voiture.
- **12 juin : Pré-câblage obligatoire.** Un arrêté impose le pré-cablage téléphonique de tous les immeubles neufs.
- **14 juin : Directions Opérationnelles des Télécommunications (DOT).** Sur proposition de Louis-Joseph Libois, directeur général des télécommunications, Hubert Germain, Ministre des P.T.T., décide la création de Directions Opérationnelles des Télécommunications (DOT). Leur rôle est de superviser les cellules de bases, alors que les directions régionales assurent la programmation à long terme et le contrôle à posteriori. La première est installée à Nice le 20 juin.
- **juillet : Transmission de données.** La DGT ouvre un service de transmission de données numériques au public. Le débit est de 72 kbits/s.
- **23 août : Intelsat IV.** Lancement du satellite de Télécommunications Intelsat IV : géostationnaire d'une capacité de 5 000 circuits (extension possible à 7 500 circuits).
- **3 septembre : Liaison avec le Chine.** Ouverture d'une liaison directe entre la Chine et la France par satellite ; c'est également la première liaison de ce type entre la Chine et l'Europe.
- **14 septembre-25 octobre : Orbite géostationnaire.** Lors de la conférence de Malaga, l'Union Internationale des Télécommunications officialise la journée mondiale des télécommunications, déjà célébrée le 17 mai chaque année depuis 1971, et déclare l'orbite géostationnaire « ressource naturelle illimitée ».
- **27 septembre : Navire-câblé Vercors.** Au Havre, lancement et baptême officiel du *Vercors*, nouveau navire de pose et d'entretien des câbles sous-marins. Sa livraison définitive est prévue pour la mi-1974.
- **20 octobre : Nouveau poste téléphonique.** Lancement du poste Contempra.
- **13 décembre : Création de la DTRI.** Création de la Direction des Télécommunications du Réseau International (Réseaux Extérieurs par la suite), au sein de la DGT, elle est chargée des câbles sous-marins et des services radioélectriques. À cette occasion, la direction des câbles sous-marins perd son autonomie.
- **17 décembre : Antenne Pleumeur-Bodou 3.** Le ministre des P et T, Hubert Germain, inaugure la nouvelle antenne satellite de la station de télécommunications de Pleumeur-Bodou, mise en service le 15 octobre. PB III vient s'ajouter aux deux premières antennes, construites en février 1962 et septembre 1969. La station peut, désormais, faire face à l'augmentation du trafic satellitaire au-dessus de l'Atlantique.
- **18 décembre : Central électronique.** Mise en service du second central téléphonique électronique de type Périclès à Maisons-Laffitte de capacité initiale de 3 000 équipements extensible à 10 000.

1974

- **16 janvier : Stations radio-maritimes.** Vingt stations radio-maritimes se tiennent à l'écoute des navires en mer, 24 heures sur 24.
- **4-8 février : Intelsat.** Première réunion d'Intelsat, pour préparer le lancement des satellites du futur, d'une capacité supérieure à 6 000 circuits et 12 canaux TV. Intelsat doit faire face à l'augmentation du trafic mondial des télécommunications spatiales, de l'ordre de 25 à 50 % par an.
- **19 février : CNET : études et industrie.** Dans un rapport, le CNET justifie la séparation du financement des études et du paiement des fabrications.
- **février : Grand Centre Interurbain (GCI).** Mise en service du premier Grand Centre Interurbain téléphonique, équipé en matériel Crossbar Pentacota. Ce nouveau type de commutateur peut desservir 14 000 circuits sortants et écouler un trafic de 10 000 erlangs.
- **Février: Rapport parlementaire sur l'avenir du téléphone.** La commission de contrôle parlementaire sur le téléphone rend son rapport ; elle affirme le caractère industriel et commercial des P.T.T. et prône la création de deux administrations distinctes, Poste et

Services financiers d'une part, Télécommunications d'autre part. La constitution d'un établissement public des Télécommunications est également évoquée. Georges Pompidou accepte les conclusions du rapport.

- **8 mars : Postes téléphoniques à clavier.** Commercialisation des postes téléphoniques S63 à clavier.
- **1^{er} avril : Tutelle du centre spatial de Pleumeur-Bodou.** La DTRI (Direction des Télécommunications du Réseau International) se voit confier la tutelle du centre des télécommunications spatiales de Pleumeur-Bodou rattaché jusqu'alors au CNET.
- **23 avril : Annonce présidentielle.** Valéry Giscard d'Estaing annonce officiellement à la télévision que 4,5 milliards de Francs seront consacrés au développement du téléphone
- **30 avril : Raccordement au téléphone.** En quatre mois 300 milles demandes d'abonnement ont été satisfaites mais près d'un million sont en attente.
- **27 mai : Informations.** Création du service des informations téléphonées au ministère des P.T.T. Un service avait été créé en 1930 par *Le Petit Parisien*.
- **mai : Station terrienne en Guyane.** Mise en service de la station de télécommunications spatiales de Trou Biran, en Guyane française. La première conversation est transmise par cette station le 12 septembre lors de son inauguration.
- **10 juin : Répondeurs téléphoniques.** L'administration se lance dans la bataille commerciale des répondeurs téléphoniques et fait appel à EGT (filiale de France câbles et radio). Elle propose d'abord un répondeur simple puis, en 1975, un répondeur-enregistreur. Ce nouveau service est proposé à partir du 1^{er} juillet sous forme de location-entretien.
- **19 juin : Radiotéléphone.** À Lille, le radiotéléphone de voiture utilisant le réseau téléphonique automatique est expérimenté.
- **25 juillet : Téléinformatique.** Inscription au registre du commerce du « groupement de télécommunications pour le développement de la téléinformatique », un groupement d'intérêt économique alliant Air France, Air Inter, UTA, la SNCF. Cette association étudie la création d'un réseau spécialisé de transmission et de communication de message utilisable par ses membres.
- **juillet : Liaison Paris – Lyon.** Achèvement de la pose du nouveau câble téléphonique souterrain Paris – Lyon. La liaison d'une capacité de 8 100 voies extensible à 19 000 doit permettre de faire face à la forte augmentation du trafic sur l'axe nord-sud.
- **16 septembre : Télécopie.** Deux expériences de transmission directe de documents par le réseau commuté ont lieu. La première consiste à transmettre des télégrammes en utilisant des télécopieurs S300, fabriqués par la société Secré, à Nantes et à Rennes (trois minutes pour une feuille A4). La seconde, le 16 septembre, ouvre un service public de télécopie à Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Rennes, Rouen, Toulouse et Reims (six minutes pour une feuille 4).
- **20-27 septembre : TIC-TAC futur Minitel.** Le CNET présente au SICOB un prototype de terminal avec écran pour visualiser des données calculées : le TIC-TAC (Terminal Intégré Comportant un Téléviseur et Appel au Clavier).
- **8-15 octobre : Cabines téléphoniques.** À Paris, plusieurs modèles de cabines téléphoniques étrangères sont présentées au public. C'est l'occasion d'une prise de conscience du retard français dans ce domaine (0,43 cabines pour mille habitants contre 1,39 en Grande-Bretagne, 1,33 en Allemagne et 1,30 en Suisse). Parmi les modèles français un sondage plébiscite le modèle dit « La Parisienne ». C'est celui qui sera fabriqué et installé en majorité en France.
- **16 octobre : Nouveau directeur général.** Gérard Théry est nommé directeur général des Télécommunications par Valéry Giscard d'Estaing.
- **Restructuration de la DGT.** Un décret crée trois nouvelles directions : la Direction de la Production (DPR), la Direction des Affaires Commerciales (DAC) et la Direction des Affaires Industrielles (DAI) qui prend le contrôle de deux services auparavant attachés au CNET : le contrôle technique et le service du contrôle des prix. Selon Pierre Lelong, Secrétaire d'État aux P. et T., cette réorganisation a pour but d'améliorer l'efficacité des télécommunications, en redistribuant les compétences de manière à individualiser plus

clairement les responsabilités, et à simplifier les relations entre l'administration centrale et les services extérieurs.

- **19 décembre : Lancement d'un satellite européen.** Le satellite expérimental de télécommunications franco-allemand, *Symphonie*, est mis en orbite par les États-Unis.
- **Transmission de données par paquets.** Le CNET teste un réseau de transmission de données par paquets, c'est-à-dire par centaines d'impulsions binaires.
- **Liaison téléphonique sous-marine France – Crète – Chypre – Liban.** Mise en place du câble téléphonique sous-marin Marseille – Héraklion – Larnaka – Beyrouth en plusieurs poses par le navire câblé *Marcel Bayard*. Les trois câbles mesurent, au total, 3 656 kilomètres ; équipés de 177 répéteurs leur capacité initiale est de 480 voies, extensible à 640.

1975

- **Central électronique.** Mise en service du premier central téléphonique de technologie 11F, installé en 1974, à Athis-Mons.
- **Automatisation du réseau.** Fin de l'automatisation du réseau téléphonique de la région parisienne.
- **Liaison optique.** Le CNET pose la première liaison expérimentale en fibre optique à 32 mégabits/s.
- **6 janvier : Radiotéléphone.** Ouverture du service radiotéléphone automatique à Lyon (capacité 75 abonnés).
- **22 janvier : Symphonie entre l'Allemagne et la France.** Première liaison téléphonique satellite entre l'Allemagne et la France, grâce au satellite *Symphonie* mis en orbite le 19 décembre 1974. Le président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing, s'entretient avec le chancelier d'Allemagne de l'Ouest, Helmut Schmidt.
- **12 février : Organigramme T.** L'introduction progressive de la gestion par objectifs entraîne la normalisation de certains outils de gestion tel que l'organigramme des services.
- **24 février : Radiotéléphone.** Ouverture du service de radiotéléphone automatique de Marseille (capacité 75 abonnés).
- **février : Transmission de données.** L'administration lance un appel d'offres avec concours, pour la création d'un service de transmissions de données par paquets pour l'année 1977.
- **3 mars : Communication avec les navires.** Ouverture d'un nouveau service de communication avec les navires en mer, assuré par la station radio de Saint Lys.
- **7 avril : Première agence commerciale parisienne.** Ouverture de la première agence de télécommunications implantée à Paris, boulevard Diderot. Elle est la 78^e agence ouverte, en France, depuis février 1970.
- **avril : Création du Service National de l'Édition des Annuaire des Télécommunications (SNEAT).** Placé sous l'autorité du directeur des affaires commerciales et télématiques, il est « chargé de l'exécution des annuaires d'abonnés aux services offerts par les télécommunications ».
- **avril : Plan de rattrapage du téléphone.** Un conseil interministériel lance le programme « un téléphone pour tous ». Il s'agit d'un projet d'équipement téléphonique ambitieux dont le but est la généralisation de l'équipement des ménages en téléphone pour 1982. Des crédits sont alloués en conséquence. Ce plan de rattrapage, préparé depuis 1957, prévoit la pose de quatorze millions de lignes en sept ans. Le conseil des ministres vote des crédits additionnels de 4,2 milliards de Francs pour 1975 et 1976. En fait, ce sont 120 milliards de Francs qui seront investis entre 1976 et 1980.
- **avril : Visioconférence.** Première expérience de visioconférence : conférence téléphonique avec transmission d'images par télévision, entre le CNET à Issy-les-Moulineaux et le CNET de Lannion.
- **avril : Eurosignal.** Le service de radiomessagerie Eurosignal est ouvert au public, à titre expérimental, via l'émetteur de Sainte Assise, près de Melun. Le 1^{er} décembre, il est mis en service dans une zone allant de Dunkerque à Nemours et du Havre à Reims.

- **15-17 mai : Satellites.** Lancement de deux satellites français de télécommunications par deux fusées Diamant depuis Kourou En Guyane : le 15, Pollux (D5A), le 17, Castor (D5B).
- **10 juillet : Le VII^e plan et le téléphone.** Première loi sur le VII^e plan (vote final 21 juillet 1976) : le téléphone devient la priorité du VII^e plan d'équipement de la France. Les objectifs sont de raccorder tous les français, de favoriser la régionalisation et un meilleur aménagement du territoire, et d'assurer une production industrielle régulière de matériel de commutation électronique en France.
- **juillet : Liaison téléphonique sous-marine France – Tunisie.** Mise en service de la liaison sous-marine Canet-Plage (Pyrénées Orientales) – Bizerte, d'une capacité de 480 voies, extensible à 640. La pose du câble s'est achevée le 20 avril 1975 ; mesurant 509 miles nautiques, il est équipé de 47 répéteurs.
- **22 août : Transmission de données.** Lancement du réseau Colisée et du système Sésame (Système Électronique de Saisies et d'Aiguillage de Messages).
- **26 août : Symphonie II.** Le deuxième satellite franco-allemand, Symphonie II est lancé.
- **1^{er} septembre : Création des CRET.** Création des Centres Régionaux d'Enseignement des Télécommunications (CRET) à Lyon, Marseille et Nancy. Nancy, inauguré le 1^{er} septembre 1975, est le premier CRET à disposer de locaux spécifiques.
- **25 septembre : Satellite.** Lancement d'Intelsat IV A.
- **2-8 octobre : Le TIC-TAC, précurseur du Minitel, à Genève.** Présentation du TIC-TAC au salon Télécom 75 à Genève (2^e exposition mondiale des télécommunications). Il se compose d'un téléviseur, d'un téléphone à touches et d'un modem ; il est piloté par un ordinateur T1600.
- **30 octobre : Francetel.** Signature d'un accord entre les dirigeants de la nouvelle société de financement des télécommunications, Francetel (5^e société de financement) et le Secrétaire d'État aux P et T, Aymar Achille-Fould. Francetel est chargée de financer le programme complémentaire d'investissement des télécommunications à hauteur de 4 200 millions de Francs.
- **19-21 novembre : Transmission de données.** Le Comité spécial de la CEPT, réuni à Paris, décide de réaliser un réseau européen de transmission de données Euronet.
- **23 novembre : Expérience de liaison transitorisée.** Le CNET teste une liaison sous-marine d'une capacité de 3 440 voies sur une distance courte (19 miles nautiques) entre Saint Raphaël et La Foux. Par ailleurs, il participe à la conception du futur câble transatlantique TAT 6, avec la firme américaine ATT (American Telegraph and Telephon).
- **13 décembre : Liaison sous-marine Marseille – Beyrouth.** Inauguration de la liaison sous-marine Marseille – Beyrouth d'une longueur de 3 700 kilomètres ; sa capacité est de 6 400 voies.

1976

- **1^{er} janvier : Publitélex.** Ouverture d'un service pour les usagers situé dans une zone desservie par un poste public.
- **février : Radiomessagerie.** Généralisation d'Eurosignal sur l'ensemble du territoire national, c'est le seul service mobile de radiomessagerie. Un boîtier indique au porteur qu'on cherche à le joindre. Ce système est adopté par les médecins et les représentants de commerce ; il a été ouvert en avril 1975, à titre exceptionnel, en Seine-et-Marne, puis le 1^{er} décembre 1975 dans le quart nord de la France.
- **4 mars : SFT.** Création de la Société Française de Télédistribution.
- **31 mars : Télex public.** Des appareils télex sont mis à la disposition du public.
- **1^{er} avril : Câble téléphonique méditerranéen.** Mise en service effective du câble Marseille – Rome – Palo (Italie) d'une capacité de 3 440 voies. Il prolonge la liaison STC de 1 480 voies construite entre Tel-Aviv et Rome. Construit dans les usines de CIT-Alcatel et des câbles de Lyon, il a été posé par le navire-câblé *Vercors*.
- **5 avril : Téléconférence.** Norbert Segard inaugure un service de téléconférence entre Nantes et Saint Nazaire ; cette première réalisation permet d'envisager la création d'un réseau national de télécentres.

- **13 mai : Une nouvelle gamme d'autocommutateurs.** Lors d'un comité interministériel, Valéry Giscard d'Estaing propose de généraliser la commutation électronique française sur tout le territoire. Le Metaconta, développé en France par ITT, et l'Axe, présenté par Ericsson, ont été choisis pour l'équipement du réseau téléphonique français. Lors de ce conseil, 104 milliards de Francs sont débloqués pour que la formule « un téléphone pour tous » devienne une réalité d'ici à 1980.
- **8 juin : Nouvelle antenne à Pleumeur-Bodou.** Une quatrième antenne satellite, PB IV, permettant les liaisons avec Intelsat est installée sur le site de la station française de télécommunications spatiales de Pleumeur-Bodou.
- **9 juin : La DAI évolue.** La Direction des Affaires Industrielles devient la Direction des Affaires Industrielles et Internationales.
- **29 juin : Choix du matériel de commutation téléphonique.** Les décisions importantes, prises lors du comité interministériel du 13 mai, sont complétées par le choix des constructeurs et des matériels de commutation. Outre l'Axe d'Ericsson, le Metaconta 11 F doit être construit et installé par la CGCT et LMT.
- **juin : Colisée.** Lancement officiel du service Colisée (Commutation de Liaisons Spécialisées) permettant d'améliorer les communications entre différents établissements d'une même entreprise.
- **10 juillet : VII^e plan.** Adoption d'une loi favorable aux orientations préliminaires du VII^e plan prévoyant le développement du téléphone.
- **1^{er} septembre : TAT 6.** Inauguration du câble transatlantique TAT 6 (4 000 voies). Les câbles téléphoniques sous-marins atteignent, désormais, une capacité de 3 000 à 5 000 circuits et TAT 6 est le premier câble ensouillé sur le plateau continental par la charrue ATT, tractée par le navire-câblé *Vercors*.
- **3 septembre : Naissance de Marisat.** Création d'une organisation internationale pour les télécommunications maritimes, par satellite, avec les navires en mer. Cet organisme peut soit utiliser les satellites Marisat, soit louer les circuits Intelsat.
- **23-28 septembre : Antiope.** Le CCETT (Centre Commun d'Études de Télécommunications et de Télévision) présente le système Antiope (Acquisition Numérique et Télé visualisation d'Images Organisées en Pages d'Écriture) au salon de la vidéo, VIDCOM, à Cannes.
- **19 octobre : Premier central E 10.** Le premier autocommutateur électronique temporel est installé à Lannion.
- **7 décembre : Commutation électronique.** Le deuxième central téléphonique électronique E10 est installé à Paris-Tuileries.
- **23 décembre : Téléconférence.** Ouverture du service de téléconférence téléphonique, depuis un studio spécialisé, à Paris Bourse. Le 5 avril a eu lieu une téléconférence expérimentale entre Nantes et Saint-Nazaire.
- **26 décembre : PAAC.** Le prototype du PAAC est présenté à la presse. Il s'agit d'un système d'aide pour les conducteurs de voitures dont le projet déposé par le CNET date de 1972.
- **décembre : CEPAGE.** Création du Centre d'Exploitation et de Gestion de la Paie du personnel des télécommunications, à Pessac (Gironde).
- **décembre : Informatisation.** Le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, commande un rapport à Pierre Nora et Alain Minc sur l'informatisation de la société.

1977

- **Choix de la commutation électronique.** Les Télécommunications françaises optent définitivement pour la commutation temporelle. Deux systèmes sont privilégiés, le commutateur E 10 B de la CGE et le MT25 de Thomson.
- **Transfix.** Ouverture d'un réseau destiné à la transmission de données informatiques dans la gamme des bas, moyens et hauts débits, soit de 2,4 à 1 920 Kbits/s. Les liaisons sont établies de manière permanente en point à point ou multipoints.
- **17 janvier : Téléconférence.** Ouverture nationale du service de téléconférence : la première liaison expérimentale Nantes – Saint-Nazaire a été inaugurée le 5 avril 1976.

- **1^{er} mars : La DTRN à Toulouse.** Le Comité interministériel d'aménagement du territoire approuve la proposition de Norbert Segard de décentraliser la Direction des Télécommunications du Réseau National (DTRN) à Toulouse-Blagnac. Par ailleurs, cinq DOTRN (Directions Opérationnelles du Réseau National) sont installées, quatre cette année, à Lyon, Nantes, Paris et Toulouse, la dernière est prévue à Metz, pour 1980. Ces établissements sont chargés de tous les travaux d'équipement et d'infrastructures du réseau interurbain.
- **21 mars : Eurosignal.** Ce service, ouvert en 1975, est désormais disponible dans la zone France-Est.
- **12 avril-4 mai : Vidéotransmission.** La DGT, associée à TDF et SFP, mène une expérience de vidéotransmission de groupe entre Paris et des villes d'Auvergne (Riom, Vichy, Issoire, Clermont-Ferrand).
- **30 avril : Naissance de l'ENST-Bretagne.** Création, par décret, d'une seconde École Nationale Supérieure des Télécommunications, à Brest.
- **2 mai : Ouverture des téléboutiques.** Inauguration de la première téléboutique d'Île-de-France, située 187 avenue Daumesnil à Paris (12^e).
- **12 mai : Création de l'IDATE.** Création à Montpellier de l'Institut pour le Développement et l'Aménagement des Télécommunications et de l'Économie.
- **23 mai : Le CNET à Grenoble.** Le gouvernement décide d'installer le service de recherches sur les circuits intégrés à Grenoble.
- **25 mai : Téléboutiques.** Après l'inauguration, le 2 mai, de la première téléboutique en région parisienne, une seconde est ouverte au public à Paris-Diderot. La généralisation de ces établissements s'étend à la province dès le mois de novembre. 300 seront implantées en France d'ici à la fin 1978.
- **30 juin : Eutelsat.** L'accord de création de l'organisation Eutelsat-Intérimaire, chargée de la mise en place et de la gestion des systèmes européens de télécommunications par satellite, entre en vigueur. Cet accord a été signé le 21 mars par dix-sept administrations membres de la Conférence Européenne des Postes et Télécommunications (CEPT). Deux systèmes seront exploités : le premier pour le service fixe (ECS), le second pour les télécommunications avec les navires (satellites MAROTS).
- **11 juillet : Pages jaunes de l'Annuaire.** Adoption définitive des Pages Jaunes de l'Annuaire. Aux États-Unis une enquête a démontré que la couleur jaune était stimulante et attirait plus l'attention. La France, à la suite des Américains, choisit les « yellow pages » pour indiquer les coordonnées des professionnels. Le premier volume réalisé en couleur, est celui de l'Oise.
- **13 juillet : Transpac.** Par décret au *Journal officiel* du 13 juillet, une société d'économie mixte, Transpac, est autorisée à exploiter et commercialiser le service public de transmission de données ; l'État participe au capital de cette société.
- **juillet : Poste téléphonique Contempra.** Le Contempra, poste téléphonique de forme nouvelle, est désormais commercialisé dans toutes les régions ; trois couleurs sont proposées : brun, orange, ivoire.
- **12 août : Transmic.** Expérimentation d'un système de transmission de données Transmic destiné à être le support de liaisons de visioconférence, du réseau Transpac au réseau Télex ; il offre des liaisons numériques de 2 400 à 2 048 000 bits/s. Le premier client, la Société Générale, ne sera raccordé que le 1^{er} avril 1978.
- **26 août-4 septembre : Antiope.** Présentation du procédé français de télétexte Antiope, en fonctionnement réel à la Funkausstellung de Berlin.
- **9 octobre : Téléalarme.** Lors des assises du troisième âge qui se tiennent à Lyon, Valéry Giscard d'Estaing annonce la création d'un système de téléalarme pour les personnes âgées.
- **18 octobre : Trois millions d'abonnés en Île-de-France.** Bien partie dans sa course au rattrapage, l'Île-de-France compte désormais trois millions d'abonnés au téléphone.
- **8 novembre : Fac-similés.** Arrêté ministériel créant un service international de transmission de journaux en fac-similés. En juillet, le service est étendu aux liaisons de diffusion (plusieurs récepteurs).

- **novembre : Première téléboutique en province.** La première téléboutique de province est ouverte à Poitiers. Complémentaires des agences, ces boutiques sont chargées notamment de traiter les demandes d'abonnements téléphoniques.
- **1^{er} décembre : Télécommunications par satellite.** Mise en service de la première antenne satellite de la nouvelle station terrienne de Bercenay-en-Othe (Aube) ; elle sera inaugurée le 10 février 1978.
- **26 décembre : 10 millions d'abonnés.** Raccordement, le lendemain de Noël, du dix millionième abonné au téléphone à Ruffec en Charentes.
- **31 décembre : Création de la DFPT.** Un décret donne naissance à la Direction de la Formation Professionnelle technique des Télécommunications. Elle est installée à Montpellier et exerce une tutelle pédagogique sur les centres de formation.

1978

- **Expérience de Videotex.** Une expérience d'annuaire électronique est effectuée à Vélizy et à Saint-Malo.
- **Lignes téléphoniques aériennes.** Le réseau téléphonique est désormais construit avec des câbles aériens autoportés. L'utilisation des isolateurs et des fils nus est déconseillée ; ils ne sont d'ailleurs plus répertoriés dans la nomenclature administrative.
- **2 janvier : Annuaire Télex.** Parution du nouvel annuaire des abonnés au télex en deux tomes (le premier où figure la liste des abonnés par ville, le second où se trouve une liste des abonnés classés par indicatif et une liste classés par profession).
- **13 janvier : L'indicatif 15 attribué aux services d'urgence.** Un accord entre le secrétaire d'État aux P et T et le ministre de la santé, prévoit l'attribution de l'indicatif 15 au SAMU (Service de l'Aide Médicale d'Urgence).
- **15 janvier : Eurosignal.** Eurosignal s'étend au Centre-Est de la France.
- **16-19 janvier: Centenaire de l'ENST.** L'École Nationale Supérieure des Télécommunications fête son centenaire. À cette occasion, le rapport Anselme juge sévèrement l'établissement, notamment sa formation, considérée comme trop théorique dans un contexte de fort développement de la téléphonie.
- **19 janvier : 10 millionième abonné au téléphone.** Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, honore le 10 millionième abonné au téléphone raccordé le 29 décembre 1977.
- **10 février : Télécommunications par satellite.** Inauguration du centre de télécommunications par satellite de Bercenay-en-Othe (Aube) par Robert Galley, ministre de la coopération, représentant Norbert Segard.
- **mars : Annuaire.** Annonce du transfert du Service National d'Édition de l'Annuaire Téléphonique (SNEAT) à Bordeaux (fabrication de l'annuaire par photocomposition et ordinateur). Le transfert effectif s'effectue courant décembre.
- **mai : Fréquences Télécom.** Création d'une publication interne mensuelle *Fréquences Télécom* ; elle est éditée par la direction générale des Télécommunications.
- **6 juin : Fac-similé couleur.** Première transmission d'un fac-similé couleur par satellite entre Saint-Louis aux États-Unis et Lyon.
- **26 juin : Création de Transpac.** Suite au décret du 13 juillet 1977 autorisant la société Transpac à exploiter et commercialiser le réseau public de transmission de données, la direction générale des Télécommunications crée officiellement Transpac. La commercialisation doit débiter en décembre ; ce nouveau réseau assure le transport et l'aiguillage de données informatiques dans les entreprises.
- **5 septembre : Station terrienne à Tahiti.** Norbert Segard inaugure la station terrienne de Papenoo à Tahiti. Cette réalisation marque l'achèvement du programme ambitieux décidé par l'administration des PTT : équiper tous les DOM-TOM d'un centre de télécommunications par satellite.

- **6 septembre : Commutateurs téléphoniques.** Mise au point de nouveaux modèles de commutateurs électroniques, le Métaconta de la CGCT et LMT, et le système Axe d'Ericsson.
- **9 septembre : DEST.** Regroupement de l'ENST Bretagne, l'ENST Paris et l'INCT au sein de la Direction de l'Enseignement Supérieur des Télécommunications.
- **septembre : Vidéotex.** Première expérience du courrier électronique au SICOB.
- **15 octobre : Argos.** Ouverture du service de télécommunications maritimes spatiales par satellite, Argos.
- **19 octobre : Création des zones de télécommunications.** Création de neuf zones dirigées par de délégués inter-régionaux aux télécommunications. Il s'agit en fait de créer un deuxième niveau important de décentralisation : une zone regroupant plusieurs directions régionales.
- **1^{er} novembre : Assistance aux abonnés.** Le 10 (service d'assistance aux abonnés) est testé en Meurthe-et-Moselle.
- **7 novembre : Télécopieur TGD.** Lancement officiel du télécopieur automatique S360, Télécopieur Grande Diffusion, par Norbert Segard et la DGT. Il sera commercialisé, par quatre sociétés privées, dont la filiale EGT. Cet appareil répond aux normes internationales du groupe II (transmission d'une feuille A4 en trois minutes). Lancement également de Téléfax, service de télécopie à disposition des abonnés au téléphone.
- **19 novembre : Rapport Nora-Minc.** Pierre Nora et Alain Minc publient un rapport dans lequel ils analysent les incidences de l'informatique sur la société. Ils créent le mot « télématique », contraction des mots télécommunication et informatique.
- **22 novembre : Postes téléphoniques à clavier.** En conseil restreint, tenu à l'Élysée, le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, décide de généraliser le remplacement du poste traditionnel à cadran par le poste à clavier.
- **30 novembre : Plan pour l'informatique.** Un plan quinquennal pour le développement de l'informatique est adopté par le gouvernement.
- **6 décembre : Nouveaux services.** Le gouvernement adopte, en conseil des ministres, le plan « nouveaux services liés au téléphone », incluant la télématique séparée en deux sous-groupes : annuaire électronique et télématique grand public. Cinq autres technologies sont mentionnées, parmi lesquelles : le poste téléphonique à commandes vocales, le visiophone et le satellite français Télécom 1 dont les applications essentielles sont l'acheminement des communications et des programmes de télévision vers les départements d'Outre-Mer, es télécommunications d'entreprises et militaires.
- **21 décembre : Ouverture de Transpac.** Ouverture officielle du service de transmission de données Transpac.
- **28 décembre : Expérience de téléconvivialité.** En Lozère, les abonnés expérimentent un service permettant à dix personnes de converser ensemble par téléphone. L'expérience s'achèvera en juin 1979.
- **29 décembre : 12 millions d'abonnés au téléphone.** Raccordement de la ligne téléphonique du 12 millionième abonné ; il s'agit d'une savoyarde, habitant Seynod, près d'Annecy.

1979

- **Téléphone portable.** Apparition du téléphone portable cellulaire Ericsson communiquant par ondes hertziennes.
- **Transfix.** Ouverture du réseau Transfix de liaisons spécialisées numériques à moyen et haut débit.
- **France Télécom s'implante à l'étranger.** Le premier bureau de France Télécom à l'étranger est ouvert aux États-Unis, à New York.
- **Promo-femmes.** Pour protester contre le faible nombre de femmes nommées aux postes de cadres et de hauts fonctionnaires à la DGT, Hélène Chapirot crée Promo Femmes, une association revendiquant l'égalité des chances hommes-femmes dans les promotions.

- **Centraux téléphoniques.** Les premiers autocommutateurs Crossbar, d'une capacité de 600 à 1 200 lignes, montés sur des camions, sont expérimentés (au total 185 véhicules). Dans les années 80, la même expérience est menée avec des centraux 18 Contema 2000 lignes et 5 Mobidix, véritables centres urbains autonomes sur roues.
- **janvier : Centraux Eltex V.** Introduction progressive de centraux électroniques dans le réseau télex ; en mars le central Paris-Bourse en est équipé. Un central Eltex V dessert 15 000 abonnés. Dix centraux de ce type doivent être installés, et l'on prévoit l'achèvement de la numérisation pour 1986.
- **4 janvier : Réveil automatique.** En composant le 4637111 un abonné au téléphone parisien peut se faire réveiller automatiquement.
- **10 février : Téléalarme.** Le système de téléalarme est ouvert de façon expérimentale en Haute-Savoie, dans le Morbihan, à Strasbourg et dans le Val d'Oise, après plusieurs expériences similaires en 1977.
- **20 février : Satellite Télécom 1.** Le conseil des ministres restreint approuve le projet de satellite français de télécommunications, Télécom 1.
- **2 mars : Programmes Télétel et annuaire électronique.** Gérard Théry, directeur général des télécommunications, lance les programmes Télétel et l'annuaire électronique.
- **20 mars : Agences commerciales.** Une instruction définit l'organisation interne d'une agence commerciale type et des téléboutiques qui lui sont rattachées.
- **21 mars : Fiches de renseignements téléphoniques.** Introduction à Nanterre d'un système « d'ultrafiches » de renseignements téléphoniques commandées par voie informatique.
- **27 mars : Inauguration de Transpac.** Le réseau de transmission de données, Transpac, ouvert en décembre 1978, est inauguré par Norbert Segard. En décembre, le réseau sera connecté avec les réseaux nord-américains Télétel et Tymnet.
- **9 mai : Commutation électronique temporelle.** La CIT-Alcatel reçoit la commande de la deux millionième ligne de commutation électronique temporelle.
- **26 mai-fin juin : Argos.** Utilisation pour la première fois du système Argos de télécommunications par satellite avec les navires lors de la Transat en double.
- **1^{er} juin : Installation de bases de données à Sophia-Antipolis.** Sur le site de Sophia-Antipolis, près de Nice, installation d'un serveur en informations bibliographiques et factuelles, permettant l'accès aux bases de données mondiales.
- **26 juin : Informatisation des agences.** Les agences adoptent la gestion informatique des abonnés au téléphone.
- **30 juin : Radiotéléphone.** Désormais le radiotéléphone fonctionne à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Strasbourg, Toulouse et sur les grands axes routiers.
- **4 juillet : Téléinformatique.** Première liaison téléinformatique entre la France et la Chine via Transpac.
- **16 juillet : Création d'Inmarsat (International Mobile Satellite organization).** Naissance d'Inmarsat, organisation mondiale pour les liaisons maritimes par satellite, remplaçant Marisat créée en 1976. Elle regroupe quarante pays.
- **juillet : Finances.** Par décision interministérielle, les Télécommunications disposent d'une trésorerie propre dont elles sont seules responsables.
- **9 août : Télécopie et annuaire électronique.** Présentation à la presse du TGD (Télécopieur Grande Diffusion) et de l'annuaire électronique destiné à remplacer l'annuaire papier.
- **été : Centre de construction des lignes.** Les subdivisions des lignes, placées sous l'autorité des directeurs départementaux des PTT se transforment en centres de construction des lignes (CCL) et sont rattachées aux directeurs régionaux des Télécommunications.
- **12 septembre : Biarritz câblé.** Décision du câblage en fibres optiques de la ville de Biarritz. Cette opération permet d'expérimenter la télévision par câble et un système général de liaisons composé uniquement de fibres optiques. Quatre sociétés y participent : SAT, Câbles de Lyon, CGCT et LTT.

- **17 septembre : Premières téléréunions.** Mise en place, à Montpellier, d'un service expérimental de téléréunions par téléphone, permettant à vingt personnes de communiquer ensemble.
- **Septembre : Centraux téléphoniques.** Les centraux Métaconta 11F, 60 000 lignes, construits par LMT-CGT, les autres centraux électroniques Axe, doivent remplacer les autocommutateurs Crossbar.
- **5 octobre : Coopération avec la Chine.** Signature d'un accord de coopération technique en matière de télécommunications entre la France et la Chine, préludes à des accords commerciaux et industriels.
- **17 octobre : Institut National des Télécommunications.** L'Institut National des Télécommunications (INT) est créé, par décret, au sein de la Direction de l'Enseignement Supérieur des Télécommunications, dans la ville d'Evry, en région parisienne.
- **17 octobre : DTRI-DTRE.** La DTRI (Direction des Télécommunications du Réseau International) devient la DTRE (Direction des Télécommunications des Réseaux Extérieurs).
- **13 novembre : Le CNET à Grenoble.** Pose de la première pierre des nouveaux bâtiments du CNET où doit être installé le service de recherche sur les circuits intégrés.
- **15 novembre : Achèvement de l'automatisation du réseau téléphonique.** Le réseau téléphonique national est entièrement automatique ; les demoiselles du téléphone disparaissent définitivement.
- **16 novembre : Direction générale des télécommunications.** Un décret, paru au *Journal officiel*, précise la réorganisation de la Direction générale ; la Direction des Affaires Commerciales devient la Direction aux Affaires Commerciales et Télématicques (DACT). Le même décret crée le SPES, Service de la Prospective et des Études Économiques. Deux directeurs généraux adjoints se partagent la gestion des services : l'un est chargé de la production et du réseau opérationnel, le second des affaires industrielles et internationales, et de la DACT. De plus la nouvelle organisation régionale par zones géographiques est effectivement mise en place.
- **4 décembre : Numéro d'appel à sept chiffres.** Les numéros d'appel des abonnés de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle passent à sept chiffres ; le 10 décembre, il en est de même pour les abonnés du « Grand Lyon ».
- **26 décembre : Visioconférence.** Un arrêté ouvre officiellement le réseau de visioconférence de façon expérimentale pour deux ans. Début 1980 Paris, Rennes, Nantes et Lyon sont les premières villes raccordées à ce réseau.

1980

- **Sélection directe à l'arrivée : SDA.** Les Télécom proposent un service de sélection directe des appels, destiné à faciliter l'accès aux postes intérieurs des commutateurs d'entreprises sans passer par le central.
- **France Télécom à l'étranger.** Ouverture d'un bureau France Télécom à Singapour.
- **Transmission de données.** Un modem, relié à un ordinateur, module et démodule les données numériques transmises par une ligne téléphonique.
- **CNET.** Ouverture d'un nouvel établissement du CNET à Grenoble. La construction du bâtiment a débuté le 13 novembre 1979.
- **Numérisation.** L'achat d'équipement hertzien analogique est arrêté. La perspective de futurs échanges d'informations entre ordinateurs, via le réseau téléphonique grâce au modem, et l'installation d'autocommutateurs «électroniques, incitent les télécoms à numériser totalement le réseau téléphonique.
- **Explosion des télécommunications spatiales.** Grâce à la miniaturisation croissante des composants électroniques, les liaisons par satellites se multiplient et la livraison de réseaux « clés en mains » devient un enjeu commercial majeur entre les grands groupes internationaux de télécommunications.
- **Satellite Télécom 1.** Le consortium Thomson-CSF-CIT-Alcatel et SAT (Société Anonyme des Télécommunications), est chargé de réaliser les équipements embarqués par le futur

satellite français de télécommunications, Télécom 1. La livraison est prévue pour juin 1981.

- **Numéro d'appel des agences commerciales : le 14.** Après une expérimentation de quelques mois, (2 juin à Mulhouse, 27 juillet à Niort et 18 août à Colmar), le 14 devient le numéro d'appel unique des services commerciaux des Télécommunications.
- **Urgence santé : le 15.** Deux expériences sont menées, à Troyes et à Rouen, pour démontrer l'efficacité du « 15 » dans la rapidité des secours.
- **9 janvier : TDF est rattaché à la Direction Générale des Télécommunications.** Lors du conseil des ministres, le rapprochement entre Télédiffusion de France (TDF) et la direction générale des télécommunications, déjà en œuvre dans la recherche de nouvelles technologies de diffusion, s'officialise avec le transfert de TDF du ministère de la Culture à celui des PTT, appelé désormais ministère des Postes, des Télécommunications et de la Télédiffusion.
- **21 janvier : Service Télématic.** Ouverture du service STT, Service de Télématic Touristique, destiné aux agences de voyages.
- **1^{er} février : Télématisation des Télécommunications.** L'administration donne l'exemple en utilisant les innovations technologiques des télécommunications et notamment la télématic. La péritéléphonie (postes et accessoires), le télétraitement de textes, le commutateur de messages, la télécopie, l'audioconférence et le vidéotex constituent les principales nouveautés. Un service télématic est créé au sein de la DACT (Direction des Affaires Commerciales et Télématiques) dirigé par Hervé Nora.
- **7 février : Direction des Télécommunications de l'Île-de-France.** Les services des Télécommunications des régions de Paris Intra-muros et de Paris Extra-muros sont désormais regroupés au sein d'une direction des Télécommunications d'Île-de-France.
- **26 mars : Espace.** Création officielle d'Ariane Espace, société chargée de travailler sur le projet de lanceur européen de satellites de télécommunications.
- **25, 26, 27 mars : La télématic française à l'honneur.** Lors du premier salon mondial de la Télématic, à Londres, les principales orientations du programme français ont été présentées : Vidéotex interactif, commercialisé sous le nom de Télétel, annuaire électronique, télécopieur grande diffusion (TGD) et téléécriture compatible avec Télétel.
- **28 mars : Télévision câblée.** La télévision par câbles débute de façon expérimentale en Angleterre, avec, cependant, l'interdiction de la publicité et de toute exclusivité sportive. En France, à partir du 28 mars, la ville de Metz, après Nice, teste ce nouveau procédé.
- **31 mars : Euronet.** Mise en service du réseau européen de transmission de données inauguré le 13 février par Simone Veil, présidente du parlement européen. Euronet permet aux utilisateurs européens d'accéder, en temps réel, à des banques de données scientifiques, techniques et socio-économiques. Euronet est connecté au réseau Transpac.
- **2 avril : Société Intelmatic.** Création de la société Intelmatic, filiale de France Câbles et Radio.
- **24 avril : La télématic au cœur des débats politiques.** Au Sénat, comme précédemment à l'Assemblée nationale le 12 décembre 1979, la télématic se trouve déjà au cœur des préoccupations des hommes politiques. Michel Noir, pour les députés, et Jean-Marie Rausch, pour les sénateurs, constituent des groupes d'études parlementaires pour réfléchir aux implications de ce nouveau média.
- **25 avril : Radiotéléphone en mer.** Arrêté réglementant les communications entre navires et abonnés à terre par radiotéléphone automatique.
- **5 mai : Nouvelles cabines téléphoniques publiques.** L'extension des publiphones se poursuit avec la mise en service des premières cabines à carte holographique à la gare Montparnasse et l'installation de nouvelles cabines à pièces dans la capitale. Le modèle de cabine à pièces Mecerlec 8 fait partie de ceux qui ont été plébiscités par un jury de spécialistes. En juin, des cabines à carte holographique sont expérimentées à la cité universitaire internationale de Paris, et en décembre, des cabines à cartes magnétiques sont installées dans les stations de ski des Alpes, à Courchevel, aux Ménuires et à Val Thorens.

- **Printemps des téléphones.** C'est ainsi qu'est baptisée cette période qui voit le raccordement de 12 000 lignes téléphoniques par jour en France.
- **17 juin : Câble sous-marin tricontinental.** Signature d'un accord pour la pose d'un câble téléphonique tricontinental « Atlantis » entre l'Europe, l'Afrique occidentale et l'Amérique du Sud.
- **17 juillet : 15 millions d'abonnés au téléphones.** Le quinze millionième abonné est raccordé à Toulouse.
- **15 juillet-15 septembre : Annuaire électronique.** Expérimentation de l'annuaire électronique à Saint Malo dans 35 foyers et 35 entreprises. Le but est de mesurer l'accueil réservé à ce service dans les foyers et les entreprises françaises avant de le généraliser.
- **1^{er} septembre : Poteaux téléphoniques.** La DGT revient aux poteaux en bois et abandonne les poteaux en métal, accusés de créer une pollution visuelle et surtout de provoquer la mort des oiseaux cavernicoles qui ont tendance à pénétrer dans les poteaux creux ; il est décidé de les recouvrir d'un « chapeau » en matière plastique noire.
- **septembre : Fibres optiques.** Début d'installation de fibres optiques dans le réseau téléphonique parisien. Une liaison commerciale expérimentale est installée entre les centraux Tuileries et Philippe-Auguste. Ce nouveau support de transmission se révèle être, par sa souplesse, sa qualité et sa grande capacité, l'instrument des télécommunications du futur. Cette liaison fonctionne à partir du 1^{er} mai 1981.
- **11 octobre : Télécopie.** Première liaison de télécopie professionnelle entre Lille et Paris.
- **octobre : Nouveau poste téléphonique.** Le poste téléphonique Digitel 2000, à clavier, avec amplificateur, sonnerie personnalisée et numérotation sans décrocher, est commercialisé auprès des abonnés parisiens, puis en décembre dans toute la France. Depuis janvier le S63 à clavier est en vente.
- **19 novembre : Citizen Band.** Autorisation donnée aux particuliers d'utiliser des appareils CB (Citizen Band) émettant en FM (modulation de fréquence) ou AM (modulation d'amplitude).
- **15 novembre : Facturation détaillée.** La facturation téléphonique détaillée est testée auprès de 100 abonnés lillois volontaires. La CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) émet des réserves.
- **novembre : Téléalarme.** Ouverture du service de téléalarme, permettant aux personnes seules de prévenir plus facilement les secours, grâce à un seul bouton de leur clavier téléphonique, en cas de problème. L'expérience, menée auprès de 8 000 personnes âgées, doit se poursuivre jusqu'en mars 1981.
- **15 décembre : Nouvelles possibilités de télétravail.** Le développement de la télématique ajoute une nouvelle possibilité aux pratiques, déjà connues, de ventes par téléphone et de télé réunion d'affaires, le télétravail. Une expérience est menée en Corse, à l'Île Rousse.

Les années 70. Des crédits... enfin !

Le printemps du téléphone

Plans quinquennaux et sociétés de financement

Au début des années 1970, la situation du téléphone en France est si désastreuse que les représentants de l'activité économique interviennent auprès des représentants politiques nationaux et locaux. Alors que la France compte plus de 20 millions de foyers, le nombre de lignes principales est passé de 3 millions en 1965 à 4 millions en 1970 avec un effort réalisé pour les professionnels. Dans certaines localités les délais d'attente dépassent souvent l'année. Fin 1972, les densités de lignes téléphoniques principales pour

1 000 habitants sont respectivement de 176 pour l'Allemagne, 140 pour l'Italie, 103 pour l'Espagne qui a doublé la France qui n'est qu'à 98 ; elle-même talonnée par la Grèce.

Par contre, le Centre National d'Études des Télécommunications (CNET), organisme interministériel créé en 1945 à la fin de la guerre, est à la pointe dans les études sur les câbles coaxiaux terrestres et sous-marins, les faisceaux hertziens, les satellites, les transmissions numériques (le MIC) et surtout sur la commutation électronique avec un pari sur la commutation temporelle qui se révèle gagnant à la fin de la décennie.

C'est avec le VI^e Plan adopté en 1971, pour la période 1971-1975, que l'on entre dans les programmes du réel rattrapage. Ce plan est réactualisé à la hausse courant 1976 devant l'augmentation des demandes d'abonnement par rapport aux prévisions. Il est suivi du VII^e Plan voté en 1976 portant sur la période 1976-1980 dans lequel les télécommunications sont, enfin, une des toutes premières priorités. C'est cette programmation continue et stable sur une douzaine d'années qui permet à la France de rattraper, en 1985, son endémique retard téléphonique. Ces contrats de plan passés entre le gouvernement et la DGT portent sur les objectifs de production de lignes d'abonnés, mais aussi sur l'amélioration de la qualité de service, d'abord du Télex pour les entreprises et aussi du téléphone (délai d'attente et écoulement du trafic).

Le financement de ces plans de rattrapage est réalisé par une méthode exceptionnelle : celle des sociétés de financement. Au lieu de faire appel à des emprunts d'État au titre du budget annexe, un montage spécifique permet de mobiliser directement des capitaux privés auprès des banques. Ce montage est décidé dès 1969 avec les premières émissions début 1970. La première société est Finextel : le principe est l'utilisation des techniques de leasing pour les équipements de télécommunication. Par ce biais, ils sont loués aux sociétés de financement pendant la durée du prêt et retombent dans le patrimoine de l'État en fin de remboursement. On maintient ainsi un réseau propriété de l'État bien que l'on fasse appel à des financements directs par des banques. Les sociétés se multiplient Codetel, Agritel, Créditel, Francetel. C'est par ce biais que l'essentiel des investissements des VI^e et VII^e Plans est financé.

Concernant les moyens en personnel, la DGT emploie essentiellement des fonctionnaires régis par le statut général de la fonction publique avec ses règles de recrutement et d'avancement peu adaptées à une période de très forte activité et de grandes mutations techniques. La direction du personnel du ministère des PTT veille à la cohérence entre les grilles de la Poste et des Télécommunications. Les embauches s'effectuent par concours. La DGT d'alors se caractérise avec un ratio agents par lignes principales nettement plus élevé que les autres pays industrialisés. Ceci résulte de plusieurs facteurs : le faible nombre de lignes principales, le retard d'automatisation et une faible productivité. La période du

rattrapage exige une augmentation significative des effectifs surtout de qualification technique, modérée par un recours important à la sous-traitance. Un des problèmes cruciaux est le besoin d'encadrement technique pour programmer les investissements, assurer le contrôle des travaux et réformer les méthodes d'exploitation. En dérogation exceptionnelle par rapport aux règles de la fonction publique, la DGT est autorisée à recruter des inspecteurs sur titre (INSTI). Grâce à cette méthode, une nouvelle catégorie de cadres renforce les établissements, les directions régionales et les services nationaux. En 1985, la France rejoint les pays de tête pour la productivité mesurée en agents par abonnés desservis.

Le problème du financement à moyen terme résolu, il faut alors modifier les modes de fonctionnement, production et organisation d'une administration aux activités de type industriel et commercial.

Le passage d'une gestion administrative à un management industriel

Au sein du ministère des PTT, la direction des télécommunications créée en 1941 est devenue générale (DGT) en 1946. Le titre d'ingénieur en chef régional apparaît en 1941. Il faut attendre 1952 pour qu'il devienne directeur régional des télécommunications (DRT). Ceci consacre, sur le terrain, une première autonomie par rapport aux services postaux organisés principalement au niveau départemental. La répartition des compétences entre le niveau régional télécommunication et le niveau départemental des Postes est trop complexe et manque d'efficacité.

C'est pourquoi, parallèlement aux programmes financiers, l'organisation des télécommunications au sein du ministère des PTT tant au niveau central que régional va subir de profondes modifications d'organisation et de modes de gestion. Ces rappels sont essentiels pour comprendre la situation en 1968 lorsque le gouvernement nomme un nouveau directeur général des télécommunications venant du CNET : Pierre Marzin. À cette époque, la DGT est essentiellement une organisation technique. Au ministère, un secrétaire général assure la coordination entre Poste et Télécommunications dont dépendent les deux directions générales de la Poste et des Télécommunications mais aussi la direction du Budget, celle du Personnel et Affaires Sociales (DIPAS) et celle des Bâtiments. C'est la direction du Budget qui est l'interface avec le ministère des Finances (rue de Rivoli), la direction du Personnel assure les relations communes avec la Fonction Publique pour les statuts des personnels et grilles de salaire ; le Service des bâtiments est aussi commun car de nombreux centraux manuels et quelques autocommutateurs sont localisés dans des bureaux de Poste ; les « demoiselles du téléphone » cohabitent avec les facteurs et les guichets de la Poste (bureaux mixtes). Le Secrétariat Général est supprimé en 1971 (ministre Robert Galley).

La Direction Générale des Télécommunications est principalement structurée en bureaux techniques (Commutation, Transmission, Lignes...). Les directeurs régionaux des Télécommunications négocient leurs investissements et moyens de fonctionnement, séparément, avec chaque bureau technique (négociation par lignes budgétaires).

Avec l'arrivée du nouveau directeur général sont créés le Service des programmes et études économiques (SPEE), puis un Service du personnel. La DGT possède ainsi des forces propres sur ses finances et son personnel même s'il faut encore compter avec les deux directions du Budget et du Personnel au sein du ministère des PTT. Le SPEE a un rôle déterminant à un moment où il faut négocier avec le Commissariat Général au Plan, les révisions du cinquième, puis les sixième et septième Plan. Les moyens financiers sont directement liés à un contrat d'objectifs basé sur les augmentations du parc d'abonnés (Delta de LP), la progression de l'automatisation des régions les moins denses et l'amélioration de la qualité de service (écoulement des trafics télégraphiques et téléphoniques, délais de raccordement des nouveaux abonnés). Le SPEE fait appel à des ingénieurs qui, en plus de leur formation technique, ont fait des études de sciences

économiques, sont allés travailler au Commissariat au Plan, à la direction de la Prévision du ministère des Finances ou dans les missions économiques régionales qui les ont embauchés pour couvrir un segment économique qui devient critique pour les administrés professionnels et particuliers.

La mise en place des Sociétés de financement demande aussi, de la part des investisseurs privés, une claire prévision des résultats financiers à moyen terme. Dès l'origine, le SPEE comprend un groupement plan budget et un groupement études économiques. Un groupement informatique a pour mission d'informatiser la gestion administrative et les principaux processus de gestion technique et commerciaux en relation avec les directions concernées.

Des études ont porté sur les crans d'extension des autocommutateurs et, dans les régions, sur le dimensionnement des canalisations dans les réseaux urbains et la détermination des frontières entre réseaux aériens avec leurs alignements de poteaux et les réseaux souterrains, bien plus coûteux. Dans les réseaux de télécommunication plus des deux tiers des investissements se trouvent dans les réseaux de raccordement des utilisateurs, dont les trois quarts sont du génie civil.

L'établissement des plans et programmes pluriannuels ont engendré des travaux macroéconomiques afin d'apprécier les perspectives de la rentabilité à moyen terme des capitaux investis.

Cette démarche a permis d'obtenir une approche plus économique des prix des différents services des télécommunications et une sortie de décrets tarifaires répondant à des fixations de taxes plus que de prix commerciaux. Inspiré par les travaux de la FCC (Federal Communication Commission). On est passé d'une gestion basée sur le rendement du capital à un encadrement des prix de vente de paniers de consommation.

Pour suivre les engagements pris dans les programmes et plans, le SPEE développe des outils de suivi. Il met en place un tableau de bord mensuel général, alimenté par ceux des régions. Parallèlement à la comptabilité administrative structurée suivant les postes du budget général de l'État, il expérimente et généralise une comptabilité d'entreprise.

Tourné vers les utilisateurs, un panel enregistre les niveaux de consommation, de satisfaction des usagers et leurs principales attentes. Ces méthodes ont permis progressivement à la DGT de s'émanciper de la direction du Budget et de traiter en direct avec le Commissariat au Plan et le ministère des Finances.

Un vaste mouvement de décentralisation

Ce mouvement consiste à rendre les directeurs régionaux responsables sur l'ensemble de leurs moyens opérationnels : programmation, budget, services techniques et établissements techniques (commutation, lignes, bâtiments...).

Les directeurs régionaux doivent établir un budget annuel basé sur des programmes pluriannuels. Ils sont dotés d'« enveloppes ». C'est à partir de 1971 que le budget de la DGT est établi en fonction de leurs propositions et celles des chefs de services extérieurs (lignes à grande distance, câbles sous-marins, services radioélectriques...). Les directeurs régionaux et leurs services Plan Programmes élaborent annuellement un projet de budget qui donne lieu à une réunion de négociation et d'arbitrage avec les services du SPEE. Pour le suivi de l'exécution, chaque région et service extérieur sont dotés d'un tableau de bord.

Cette autonomie globale des DRT conduit à reprendre aux directions départementales de la Poste les activités liées aux télécommunications : construction des lignes d'accès,

commutation manuelle, bâtiments... Ainsi, les DRT ont autorité sur l'ensemble des services qui contribuent au développement des télécommunications sur leur territoire et disposent de moyens financiers et de personnel globaux négociés avec la DGT.

Ces nouvelles pratiques ont conduit à une restructuration complète des services centraux de la DGT avec la création de la direction de l'équipement qui devient direction de la Production (terme qui traduit bien la priorité au delta de LP), de la direction des Affaires Commerciales. Les services extérieurs sont aussi profondément réformés. Les LGD (Lignes à Grande Distance) deviennent DTRN (Direction des télécommunications du Réseau National ; câbles sous-marins et services radioélectriques sont rassemblés dans la DTRE (Direction des télécommunications des Réseaux Extérieurs). Une direction des affaires industrielles est créée pour négocier avec les fournisseurs d'équipements ; elle intègre les services de contrôle des prix des équipements. La Recherche et le Développement (RD) (CNET) lui est rattachée.

Avec la croissance rapide du parc d'abonnés et l'explosion de la demande, il est rapidement apparu que cette décentralisation conduit à des difficultés dans les grandes régions, d'où la création de Directions Opérationnelles des Télécommunications (DOT).

La première DOT est créée à Nice le 20 juin 1973. L'étape suivante consiste à regrouper les niveaux régionaux dans neuf zones le 19 octobre 1978.

On évite ainsi les surcoûts dus « au millefeuille ».

Le service des affaires internationales, responsable des investissements dans les réseaux internationaux et de leur exploitation (câbles, satellites...) et le service des affaires industrielles sont rassemblés au sein de la DAI le 4 octobre 1974 devenue ensuite la DAII (Direction des affaires internationales et industrielles) le 9 juin 1976.

On passe, ainsi, tout en restant dans le cadre d'une administration d'État à un fonctionnement de programmation et de gestion financière proche d'entreprise, à une organisation industrielle de l'état-major de la DGT avec des directions opérationnelles nationales et territoriales responsables de leurs programmes et budgets, avec autorité sur l'ensemble de leurs services. De facto au sein du même ministère des PTT, la séparation entre la Poste et les Télécommunications est réalisée et prépare le changement de statut et l'autonomie de 1990. Il s'est écoulé cent ans depuis la nationalisation de la SGT (Société Générale des Téléphones) le 16 juillet 1889, quand l'ensemble de l'activité du téléphone a rejoint le ministère des P et T (Postes et Télégraphe) qui prendra la dénomination PTT plus tard.

Afin de rattraper le retard téléphonique, les énormes croissances des volumes de commandes effectuées durant les années 1970 et début 1980 aux équipementiers mais aussi aux nombreuses entreprises auxquelles sont sous-traités différents travaux, ont entraîné de profondes restructurations dans ces secteurs industriels et imposé une redéfinition des relations entre la DGT et les grands équipementiers.